

# Le P'tit Maillois

N° 69



Bulletin municipal  
Octobre 2021

[www.saint-pierre-de-maille.fr](http://www.saint-pierre-de-maille.fr)



## Sommaire

### Vie municipale

- Le conseil s'est réuni..... 2
- L'état civil ..... 4

### Le coin des associations .... 4

### Vie économique ..... 5

### Informations diverses ..... 7

### « La Boulite » ..... 7

### Mot du rédacteur ..... 7

### Ici et ailleurs..... 8

### Agenda ..... 8

### Informations pratiques ..... 8

Chères Mailloises, Chers Maillois,

*L'automne est maintenant arrivé mais c'est avec un réel plaisir que nous nous sommes retrouvés autour des quelques fêtes qui se sont déroulées pendant l'été.*



Repas du 14 juillet, brocante du 15 août et son beau feu d'artifice ainsi que quelques autres manifestations : visites historiques commentées, randonnées pédestres, étape de voitures anciennes... nous ont permis de nous rencontrer plus régulièrement.

Nous avons pu constater que les différents projets : lotissement du Pré de Molante, nouvelle boulangerie, réouverture du restaurant « La Taverne de Saint-Pierre » suscitaient bon nombre de commentaires positifs.

Personnellement je vous remercie pour votre soutien et vous assure que je veux continuer avec mon équipe de faire en sorte que Saint-Pierre-de-Maille demeure la commune vivante que vous aimez.

Je vous souhaite très sincèrement de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

*Christèle Raimbert*

# Vie municipale

## Le Conseil s'est réuni...

Nous vous rappelons que les comptes rendus des réunions du conseil sont présentés dans le Bulletin Municipal de façon très succincte. Vous pouvez les consulter dans leur intégralité en Mairie.

### Réunion du 21 mai 2021

#### VOIRIE INVESTISSEMENT 2021 : CHOIX DES ENTREPRISES PRESTATAIRES

M. Lionel BREGÉARD, adjoint en charge de la voirie, présente au Conseil Municipal les devis sollicités dans le cadre de la sécurisation du Bourg et du Bas-Bourg et suivant les recommandations souhaitées lors du dernier Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide de retenir à l'unanimité les entreprises suivantes :

- SIGN 86 pour un montant HT de 12 020,51 € pour les travaux de sécurisation,
- SIGNALISATION 86 pour un montant de 1 529,82 € HT pour la signalisation des travaux.

#### SÉCURISATION ROUTIÈRE DU BOURG ET DU BAS-BOURG : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

La commune de Saint-Pierre-de-Maillé peut prétendre bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police afin de l'aider à financer des travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière du Bourg et Bas-Bourg.

Le coût prévisionnel des travaux est de 13 550,33 € HT. La subvention pouvant être attribuée est de 25 % du montant HT des travaux, plafonnés à 25 000 €.

Le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Vienne au titre de la répartition du produit des amendes de police.

#### CABINET DU KINÉSITHÉRAPEUTE : DEMANDE D'AMÉNAGEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION

Madame Sophie MIGAULT, kinésithérapeute à Saint-Pierre-de-Maillé sise 5 avenue du Général de Gaulle, souhaiterait établir sa domiciliation au-dessus du cabinet. Quelques travaux d'aménagement sont à prévoir :

- Cabinet : Création d'une nouvelle salle de soins avec pose de cloisons et portes.
- Logement d'habitation : Création d'une cloison et d'une porte à l'étage sur le palier.

Le Conseil municipal, retient les entreprises suivantes à l'unanimité :

- Renov'Bat pour les travaux d'aménagement intérieur pour un montant de 2 878,00 € HT.
- Isolation Service pour le remplacement des huisseries pour un montant de 5 317, 63 € HT.

- Autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subventions dans le cadre de l'ACTIV 3.

#### ÉCOLE : MISE AUX NORMES SANITAIRES CANTINE ET SÉCURITÉ INCENDIE DES BÂTIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION LIÉE À CES PROJETS

La cantine ne respecte pas les normes sanitaires en vigueur et l'installation de sécurité incendie ne répond pas aux attentes des instituteurs et du personnel, en cas d'incendie.

Madame le Maire présente les devis de travaux pour sa mise aux normes.

- Mise aux normes sanitaires : Entreprise BENARD pour un montant de 4 302,00 € HT
- Mise aux normes de sécurité incendie radio : Entreprise FAV ELEC pour un montant de 2 532,50 € HT.

Le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise Benard et à déposer un dossier de demande de subventions dans le cadre de l'ACTIV 3. Il est décidé à l'unanimité, de conserver le dispositif de sécurité incendie actuel qui répond aux normes réglementaires.

#### DEMANDE DE SUBVENTIONS SIVOS 2021

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande de subvention de 6 253,00 € faite par le SIVOS. Elle est accordée par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

### Réunion du 14 juin 2021

#### RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA CARRIÈRE « ROUTE DE CHANTELOUP » PAR MONSIEUR DE LICHY À LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ.

Par délibération du 4 mars 2021, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Pierre-de-Maillé approuvait la convention de mise à disposition de la carrière « Route de Chanteloup » par Monsieur de Lichy à la commune de Saint-Pierre-de-Maillé.

Les services du contrôle de légalité de la Sous-Préfecture de Montmorillon ont émis un recours gracieux à l'encontre de cette délibération. En effet, une telle exploitation est soumise à autorisation préalable auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et du bureau de l'environnement de la Préfecture.

Monsieur de Lichy ne souhaitant pas entamer les procédures de classification de son site, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de retirer la délibération n° 20210303 du 4 mars 2021 approuvant la convention de mise à disposition de la carrière « Route de Chanteloup » par Monsieur de Lichy à la commune de Saint-Pierre-de-Maillé.

#### ACQUISITION DES PARCELLES ZD 107 ET 108

M. Michel Guionnet, propriétaire des parcelles ZD 107 et 108 propose de céder à la commune une partie de la parcelle ZD 107 et la totalité de la parcelle ZD 108 pour un montant de

0,25 €/m<sup>2</sup>. Il propose également de partager les frais de géomètre pour le bornage de la parcelle ZD 107.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur GUIONNET.

#### DÉPLACEMENT DE LA BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Le Conseil Municipal :

- Décide de déplacer la borne de recharge électrique et opte pour le parking du restaurant à hauteur de l'actuel panneau touristique comme nouvel emplacement,
- Accepte le devis de la SOREGIES pour un montant total de 4 100,00 € HT soit 4 850 € TTC.

### Réunion du 2 septembre 2021 ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LA CUISINE DU RESTAURANT COMMUNAL « PLACE DE L'ÉTOILE »

Une consultation a été réalisée auprès de plusieurs sociétés afin d'équiper le laboratoire de cuisine, et Madame le Maire donne lecture des devis.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat de divers équipements pour la cuisine du restaurant et retient les entreprises :

- SARL VICAIRE SERVICE 86 pour la fourniture et pose d'une chambre froide pour un montant de 1 778,14 € HT, soit 2 133,77 € TTC (à l'unanimité des 14 voix, Élodie VICAIRE ayant quitté la salle).
- EURL POUZIOUX pour la fourniture et pose d'une plonge pour un montant de 4 800,00 € HT, soit 5 760,00 € TTC.

#### COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ : DOTATION AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉ- CIATION DES ACTIFS CIRCULANTS

Suite à un entretien avec le Receveur Municipal, il convient de provisionner la somme de 700,00 € sur le budget 2021 de la commune à l'article 6817.

Cette somme représente environ 44,65 % des créances douteuses estimées à 1 567,71 € par le Centre des Finances Publiques de Montmorillon.

Madame le Maire précise que cette provision est obligatoire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

#### CLASSEMENT DU CHEMIN RURAL N° 12 EN VOIE COMMUNALE ET MISE À JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALE

Monsieur BREGÉARD, adjoint au Maire, en charge de la voirie expose au Conseil Municipal qu'il convient de classer le chemin rural n° 12 en Voie Communale.

Cette voie desservant le lieu-dit « Champ Gaillard » et regroupant 3 maisons d'habitation a été goudronnée en 2020 afin de permettre aux riverains d'accéder à leurs résidences sans difficultés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré demande le classement de ce chemin dans les Voies Communales et la mise à jour du tableau de classement des voies communales à l'unanimité.

### PROJET FERME AGRIVOLTAÏQUE DE L'ALLÉE VERTE

Le Projet, initialement porté par la société ECO SOLUTION ENERGIE, est un projet de parc solaire constitué de terres agricoles situées sur les communes de Saint-Pierre-de-Maillé (86 260) et La Puye (86 260).

Le Projet est envisagé sur une superficie de 111 hectares, dont 66,2 hectares situés sur la commune de Saint-Pierre-de-Maillé, lequel pourrait correspondre à un projet de 65 MWc sous réserve de l'absence d'identification de zone incompatible avec le développement du Projet dans le cadre des études de préfaisabilité et de faisabilité.

La société FERME DE L'ALLÉE VERTE SPV envisage d'implanter sur le territoire de la commune un parc photovoltaïque et agricole, et doit pour ce faire, procéder à l'ensemble des études de faisabilité nécessaires pour déterminer la possibilité de réaliser le projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un accord de principe favorable sur le Projet sur la commune de Saint-Pierre-de-Maillé et autorise FERME DE L'ALLÉE VERTE SPV à réaliser toute Étude de faisabilité ou de préfaisabilité nécessaire à la réalisation du Projet.

### CHOIX DU GÉOMÈTRE POUR BORNAGE DE LA PARCELLE ZD 107

Par délibération n° 20210604 du 14 juin 2021, le conseil municipal décidait l'acquisition de la parcelle ZD 107 et de partager les frais de bornage avec l'actuel propriétaire, Monsieur GUIONNET.

Plusieurs devis ont été demandés et les retours sont les suivants :

- SCG GUICHARD-DE GROMARD :  
1 013,50 € HT (1 216,20 € TTC)
- AGEA : 682,30 € HT (818,76 € TTC).

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition du cabinet AGEA.

### DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire présente la demande de subventions de l'épicerie solidaire de Pleumartin, Croque la Vie, pour un montant de 510,25 € pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde la subvention de 510,25 € à Croque la Vie à l'unanimité.

### ORCHESTRE À L'ÉCOLE : CONVENTION 2021-2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention entre l'Association « Orchestre à l'École » et la commune de Saint-Pierre-de-Maillé fixe les modalités de mise à disposition par l'Association d'instruments de musique, au profit du bénéficiaire, soit l'école d'Angles sur l'Anglin, dans le cadre du projet. La participation financière pour la commune de Saint-Pierre-de-Maillé pour cette année, est de 4 365,00 € (salaires, charges sociales et frais de déplacement des intervenants).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 4 365,00 € à l'Orchestre à l'École pour la période scolaire 2021/2022.

### Réunion du 30 septembre 2021 CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS PARCELLE ZY 37

ENEDIS sollicite la publication d'un acte de servitude, l'autorisant à pénétrer sur la parcelle ZY 37 « Les Grands Essarts » et à y établir l'implantation d'un ouvrage électrique et tous ses accessoires. L'ensemble est accordé à titre gratuit.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les dispositions de la convention et autorise M<sup>me</sup> le Maire à signer cette dernière ainsi que tous les actes y afférents.

### CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS PARCELLE AE 194

ENEDIS sollicite la publication d'un acte de servitude, l'autorisant à pénétrer sur la parcelle AE 194 « Le Petit Port » et à y établir l'implantation d'un ouvrage électrique et tous ses accessoires. L'ensemble est accordé à titre gratuit.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les dispositions de la convention et autorise M<sup>me</sup> le Maire à signer cette dernière ainsi que tous les actes y afférents.

### APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT « LE PRÉ DE MOLANTE »

Un cahier des charges a été élaboré avec l'assistance du bureau d'étude Guichard – de Gromard. Il s'agit d'un document contractuel, illimité dans le temps, qui définit les droits et obligations vis-à-vis des propriétaires des terrains composant le lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le cahier des charges du lotissement.

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : CONVENTION AVEC LA MCL LA ROCHE POSAY

Madame le Maire propose de reconduire la convention concernant l'organisation de l'école et des activités périscolaires pour l'année 2021/2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention et autorise M<sup>me</sup> le Maire à la signer.

### ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION CABINET DE LA KINÉSITHÉRAPEUTE

Par délibération du 21 mai 2021, le conseil municipal décidait de conclure un bail professionnel pour le cabinet et le logement de la kinésithérapeute.

Toutefois, la réglementation prévoit la rédaction d'un bail d'habitation avec l'ajout d'une clause libre pour définir les spécificités d'exploitation de la partie professionnelle et du logement à usage d'habitation principale par le biais d'un bail professionnel mixte.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retirer la délibération n° 20210502\_04.

### CABINET DE LA KINÉSITHÉRAPEUTE : CONTRAT DE BAIL PROFESSIONNEL MIXTE – ET DÉTERMINATION DES LOYERS ET SIGNATURE DU BAIL PROFESSIONNEL MIXTE

M<sup>me</sup> Sophie Migault, kinésithérapeute souhaite occuper la totalité de l'immeuble, 5 avenue du

Général de Gaulle, d'une part pour son activité professionnelle et d'autre part pour sa domiciliation principale.

M<sup>me</sup> le Maire propose de conclure avec M<sup>me</sup> Sophie Migault un bail professionnel mixte qui prendra effet au 1<sup>er</sup> novembre 2021 pour une durée de 6 ans en contrepartie :

- D'un loyer mensuel (hors charges locatives et hors révision) de 233,56 € TTC avec un dégrèvement de 50 % jusqu'au 30 novembre 2022 puis un taux plein au 1<sup>er</sup> décembre 2022 pour le cabinet médical.
- D'un loyer mensuel (hors charges locatives et hors révision) de 250,00 € TTC pour le logement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la signature du bail professionnel mixte avec versement d'un dépôt de garantie de 250,00 €.

### CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA LICENCE IV

M<sup>me</sup> le Maire informe l'assemblée que M<sup>me</sup> Cathy Mesme, gérante de la EIRL « La Taverne de Saint-Pierre » a fait la demande de louer le restaurant et la licence IV débit de boissons, 8 Place de l'Étoile.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de mettre à disposition la licence IV moyennant une redevance comprise dans le montant global du bail commercial mixte et autorise M<sup>me</sup> le Maire à signer la convention.

### RESTAURANT : DÉTERMINATION DES LOYERS ET SIGNATURE DU BAIL COMMERCIAL MIXTE

M<sup>me</sup> Cathy Mesme, gérante de la EIRL « La Taverne de Saint-Pierre » débutera son activité le 11 octobre 2021. Un bail commercial mixte comprenant le restaurant et le logement sera dressé avec un état des lieux entrant, ainsi que la mise à disposition de la licence IV de débit de boissons pour une durée de 9 ans.

M<sup>me</sup> le Maire propose de fixer un loyer global à 650,00 € hors charges (soit 400 € pour le restaurant et 250 € pour le logement d'habitation) et dans une démarche solidaire, d'offrir deux mois de gratuité.

Après délibéré et à la majorité des 13 voix pour, le Conseil Municipal autorise M<sup>me</sup> le Maire à signer le bail commercial mixte.

### PROJET CENTRALE AU SOL MARKET DIGIT

M<sup>me</sup> le Maire expose le projet, initialement porté par la Société Market Digit, de parc solaire constitué de terres agricoles sur les communes de Saint-Pierre-de-Maillé et La Bussière. La Société doit procéder à l'ensemble des études de faisabilité nécessaires à sa réalisation, notamment l'implantation des équipements nécessaires à la production d'électricité à partir de l'énergie photovoltaïque, son raccordement au réseau électrique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un accord de principe favorable à l'implantation du projet sur la commune et autorise à la Société Market Digit à réaliser toute étude de faisabilité ou de préfaisabilité nécessaire à la réalisation du projet.

## État civil



### Décès :

**Chassin Jeanine** née Mousnier

Le 05.06.2021

**Chevreau Henriette** née Garreau

Le 21.06.2021

## Retour en images



▲ Commémoration de l'appel du 18 juin



▲ Fête de la musique 19 juin

▼ Porte ouverte bibliothèque 30 juin



## Club informatique « Maillé Media Club »

Reprise des activités le lundi 4 octobre 2021 à 17h.  
Salle à côté de la bibliothèque en haut de la mairie  
Pour tous renseignements, contacter M. Guitard  
Alain au 06 33 68 59 51

## La Poignée Mailloise (tarot)

Reprise des activités du tarot le mardi après-midi  
14 h 00 et le vendredi soir 20 h 00.

VENEZ REJOINDRE cette association ouverte à  
tous les joueurs débutants ou confirmés.

Salle des associations (cour de la mairie)

Pour tous renseignements, contacter M. Guilbeau  
Jean Luc au 06 86 62 22 92

## Batterie Fanfare

Après quelques mois à l'arrêt pour cause de pan-  
démie, la Batterie Fanfare de St Pierre de Maillé a  
repris au grand complet ses répétitions le samedi  
11 septembre 2021 sous la direction d'un nouveau  
chef 🎺 : Anthony Brard.

Les répétitions ont lieu le samedi de 19h à 20h30  
et les cours sont assurés la semaine par des pro-  
fesseurs selon la disponibilité des élèves.

Si vous voulez apprendre un instrument, jouez avec  
l'orchestre ou besoin d'une animation, n'hésitez  
pas à nous contacter au : 06 08 35 96 12



## Retour sur les Chaises Musicales 2021 à Saint-Pierre-de-Maillé

L'association culturelle Au Fil des Ondes, dont  
le siège est à Vicq-sur-Gartempe, organise des  
concerts à Saint-Pierre-de-Maillé depuis 2008.

La nouvelle équipe municipale et M<sup>me</sup> le  
Maire Christèle Raimbert ont décidé de  
poursuivre cette collaboration. Qu'elles  
en soient vivement remerciées. Cette  
année, nous avons pu clôturer notre festival par  
deux magnifiques concerts dans l'église Saint-  
Pierre, le dimanche 18 juillet. En tout, nous avons  
accueilli 275 personnes.

Notre association représentée à Saint-Pierre-de-  
Maillé par M<sup>me</sup> Geneviève Piel a beaucoup apprécié  
les aides apportées par la commune et remercie  
également le Père Gally et Madame Mirebeau de  
nous accorder leur confiance.

Entre deux concerts, le public a pu pique-niquer  
dans le joli pré de la cure, un immense barnum  
y était installé par les soins du comité des fêtes.  
Un grand merci à toute l'équipe.

Merci également à Louissette et à Lina pour la  
buvette.

Les spectateurs, les musiciens, les techniciens de  
l'association Résonances de Gartempe sont repartis  
satisfaits de cette belle soirée culturelle grâce à  
l'organisation menée collectivement par Au Fil des  
Ondes et la commune de Saint-Pierre-de-Maillé.



## ÉVÉNEMENT À VENIR

### « Noël ensemble »

Cette année, les associations de Saint-Pierre-de-Maillé en partenariat avec les communes environnantes organisent une fête de Noël :

Le vendredi 10 décembre 2021, 18 h 30 Place de l'Étoile

#### Au programme :

- Les chorales : « La Vie Chante », « Les 3 Rivières », « Collège Saint Peters »
- « la batterie fanfare » avec la participation des enfants de « l'orchestre à l'école »
- Participation de la troupe « Les Maillanbus »
- Un marché de Noël avec des artisans et des producteurs locaux
- Exceptionnellement la présence du Père Noël qui se prêtera au jeu de la photo...

*Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Si vous souhaitez réserver un stand, merci de contacter Muriel Cottet - Tél 06 81 74 38 69 au plus tard le 24 novembre 2021 (dans la limite des places disponibles)*



# Vie économique

## NOUVELLES INSTALLATIONS SUR NOTRE COMMUNE

### Restaurant « LA TAVERNE DE ST PIERRE » - Place de l'Étoile.

Vous désirez passer un bon moment en famille ou entre amis, Cathy et Olivier ont ouvert leur restaurant en octobre. « La Taverne de St Pierre » est l'endroit où bonne cuisine et bonne ambiance se rencontrent. Leur cuisine nourrissante, savoureuse et abordable sera appréciée de tous. Vous y trouverez des plats à la carte, des menus, des crêpes qui reposent 🍷 sur l'idée toute simple du fait maison.

Sur place ou à emporter, avec ou sans réservation

Ouverture : tous les jours, midi et soir

Tél. 05 49 91 60 27

### Praticienne Shiatsu... l'art du bien-être :

Mal au dos ? Stress ? fatigue ? :

Contactez Lydie Ventosa au 06 71 01 08 30 - lydieventosa@gmail.com

### Soins énergétiques humains et animaux et naturopathie :

Contactez Laure Cheron au 06 30 05 58 86 - hafflinger@hotmail.com



La Taverne de St Pierre - Cathy et Olivier



Cécile et José PÉRIER



## LA FERME PERIVIER Élevage local d'ovins et bovins : La Maison Neuve SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Implantée depuis 1997 sur la commune de Saint-Pierre-de-Maillé, la Ferme Périvier privilégie les produits de qualité en préservant l'agriculture locale.

Après une production laitière, l'exploitation familiale s'est maintenant spécialisée dans l'élevage bovin BIO et ovin.

Les agneaux, élevés naturellement sous la mère, sont nourris du fourrage produit sur place avec un complément de céréales et matières azotées garanties sans OGM.

Les bovins de la race parthenaise bénéficient d'une alimentation 100 % BIO.

Les veaux sont élevés sous la mère et complémentés avec des céréales de la ferme ce qui assure un produit d'une grande tendreté.

Depuis 2018, la Ferme Périvier propose de la vente directe et approvisionne diverses enseignes locales. Rillettes d'agneau, terrine de brebis, saucissons...

## OFFRES D'EMPLOIS

### Recherche ATSEM

La mairie de Saint-Pierre-de-Maillé recherche pour son école primaire une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) – 4 h 30 par semaine.

Diplôme : CAP petite enfance

Si vous êtes intéressés, appelez la mairie au 05 49 48 60 19

### L'EHPAD recrute.

Situé à quelques mètres de la Place de l'Étoile, l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Saint-André, perpétue les traditions d'humanisme et d'accueil des personnes âgées défendues depuis plus de 200 ans par la Congrégation des Filles de la Croix, et accueille 72 résidents. L'EHPAD dispose de

2 chambres d'accueil temporaire, d'une unité de vie protégée dédiée à l'accueil de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, d'une salle de balnéothérapie, d'une salle multisensorielle... Un projet de création d'une unité d'accueil de jour est également en cours de développement. L'Association « Les Âges » gère également les EHPAD Sainte-Élisabeth de La Puye et de Béthines, et a ouvert tout récemment la Résidence Autonomie Saint-André-Hubert à La Roche-Posay, dédiée à l'accueil de personnes autonomes en recherche de confort 🍷 et de sécurité.

À ce jour, plusieurs postes sont à pourvoir au sein des établissements, en CDD ou en CDI : agent de service, aide-soignant(e), accompagnant éducatif et social, infirmier(e)... L'opportunité d'exercer un métier au service des personnes âgées et d'œuvrer au quotidien pour leur bien-être ! Par ailleurs, l'établissement applique à l'ensemble du personnel les revalorisations de salaires dites « Ségur de la Santé ».

N'hésitez pas à vous renseigner :

au 05 49 46 41 23

ou par mail à [contact.lp@lesages.fr](mailto:contact.lp@lesages.fr)



# Informations diverses

## Matériel informatique

Dans le cadre du renouvellement de son parc informatique, la Caisse locale de Pleumartin du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou a choisi, dans l'esprit du mutualisme, de faire profiter de ses matériels réformés, les clubs informatiques et les APE de son territoire. C'est ainsi que le mercredi 30 juin, M. Alain Guitard, Président du Maillé Média Club, s'est vu remettre deux ordinateurs et une imprimante des mains de M<sup>me</sup> Hamon et M. Lecamp, Administrateurs de la Caisse locale de Pleumartin en présence de M<sup>me</sup> Raimbert, Maire de Saint-Pierre-de-Maillé et M. Bernard Brejard, Animateur du Club. » Le Media club remercie le Crédit Agricole Poitou Touraine pour son don.

Pour information, les cours ont repris le lundi 4 octobre. Vous pouvez encore vous inscrire...



## Info Mairie Prolifération de chats

Depuis quelques semaines une prolifération de chats errants a été signalée sur certains secteurs de notre commune.

L'attention des propriétaires de chats est appelée sur la nécessité de faire stériliser leur(s) animal (aux) domestique(s) afin de prévenir une surpopulation génératrice de nuisances diverses : poubelles éventrées, déjections, miaulements et bagarres nocturnes... voir transmission de maladies.

De même, les propriétaires d'animaux domestiques doivent éviter autant que possible leur divagation dans la commune. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, un décret rend obligatoire l'identification des chats, nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, à l'aide d'un tatouage ou d'une puce électronique. Objectif : limiter les abandons, retrouver les propriétaires pour les chats perdus...

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Pour lutter contre les contagions et la surpopulation,  
**LA STÉRILISATION EST LA SEULE SOLUTION.**  
Pour retrouver votre chat perdu ou volé,  
**LA PUCE ELECTRONIQUE EST UNE SOLUTION.**



## Décorations de Noël

Comme l'an passé, où nous avons apprécié les décorations de la place et des hameaux de Saint-Pierre-de-Maillé, nous souhaiterions que les habitants se mobilisent à nouveau pour embellir notre commune.

Si vous le souhaitez, vous pouvez décorer : façade, clôture, rebords des fenêtres... À vos décorations!



## Noël des aînés

Depuis de nombreuses années, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organise Noël pour nos aînés.

2021 n'échappe pas à la tradition...

Comme chaque année, la commune aura le plaisir d'offrir à ses aînés un colis de Noël ou un repas. Un spectacle suivi d'un goûter sera proposé aux pensionnaires de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées).

Merci aux bénévoles du CCAS pour leur dévouement.

## « La Boulite »

« La Boulite » : petite fenêtre ouverte sur l'extérieur, où vous pourrez trouver traditions, recettes, conseils de nos anciens.

### Aujourd'hui :

C'est l'Automne, le jardin a presque tout donné, il ne reste plus que quelques poireaux, carottes et quelques raves qui peuvent passer l'hiver.

La terre souvent retournée peut tranquillement attendre le printemps.

C'est aussi un moment de repos pour nos deux fidèles jardiniers :

Charles Bigot et Charles Perrin amicalement appelés « les Charlots »



## Retour en images



### ▼ Cruces du 13 juillet



▲ Repas du 14 juillet organisé par le Comité des Fêtes

▼ Commémoration prise de la Bastille 14 juillet



# Retour en images



- ◀ 15 août Brocante St Pierre avec la Cie «les Zigomatiks» financée par le Département
- ▼ Clôture de la fête du 15 août



- ▲ Association Gartempe 206, lundi 16 août visite guidée de Saint-Pierre-de-Maillé organisée par la Communauté de Commune Val de Gartempe
- ▼ Traversée du Gué, mardi 17 août



## JEU CONCOURS

du 15 novembre au 08 décembre 2021

**LOT : 1 panier gourmand**



1. Trouver les petites citrouilles (sans compter celle-ci) de la page 1 à la page 8
2. Déposer le coupon réponse, au choix : à la Mairie, au Magasin «Proxi», à la boulangerie «Aux Délices des Pains» ou au Bar «Le Cheval Blanc.»
3. Croisez les doigts pour être tiré au sort et gagner un panier gourmand offert par la mairie

**BONNE CHANCHE !**



**TIRAGE AU SORT  
LE VENDREDI 11 DÉCEMBRE  
2021 – 19H00**

à l'occasion de la fête de Noël  
« Noël Ensemble »

Nom : .....

Prénom : .....

Tél. : .....

Nombre de citrouilles : .....

Déposer le coupon réponse, au choix : à la Mairie, au Magasin «Proxi», à la boulangerie «Aux Délices des Pains» ou au Bar «Le Cheval Blanc.»

## Cher lecteur,

Il y a 20 ans Gilbert Bécaud nous quittait après 25 ans passés dans notre région.

Ici en compagnie d'Éric Pultar et d'Émile Massé, eux aussi disparus.

En septembre de cette année, c'est Jean Paul Belmondo qui partait, on le voit rendant visite à son ami Charlie, on reconnaît à ses côtés Pascal 🍷 et François Viaud.

Il nous a paru important de rendre hommage à tous ces personnages qui ont plus ou moins longtemps fréquenté Saint-Pierre-de-Maillé et aimé partager notre quotidien.

*Patrick Pinaudeau*



# Informations pratiques

## Médecin

**Dr Catteau** : 06 71 32 42 36

Les consultations ont lieu tous les jours, sur rendez-vous

## Infirmières

05 49 83 07 51

**Laura Filleteau** : 06 50 00 38 35

**Laëtitia Fiot** : 06 42 76 47 00

## Kinésithérapeutes

**Sophie Migault** : 06 62 71 17 25

**Patrick Pinaudeau** : 06 83 55 96 20

## Ostéopathe DO MROF

**Francis Lautard** : 06 08 21 90 85

Sur rendez-vous, au cabinet médical de Saint-Pierre-de-Maillé, les lundis, mardis, mercredis et samedi après-midi.

## Assistante maternelle

**Valérie Mériot** : 05 49 48 68 02 ou

06 79 04 50 68

## N° D'URGENCE MÉDICALE : 15

Après 20h et du samedi 13h au lundi 08h

## POMPIERS : 18

À partir d'un portable : 112 (n° européen)

## DÉFIBRILLATEURS

À disposition du public à la Mairie, Maison de Retraite, camping et à l'intérieur de la salle des fêtes.

## Assistante sociale Maison Départementale de la Solidarité (Chauvigny) :

Sur rendez-vous au 05 49 46 41 56

## Mairie

05 49 48 60 19

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Fermeture au public le mardi

## Bureau poste

Ouverture : du lundi au vendredi de 13h45 à 16h30 - Fermé le samedi

La levée du courrier tous les jours vers 12h00

## Bibliothèque

Ouverture : le lundi et le samedi de 11h à 12h  
Mercredi de 15h à 17h (hiver) ou 16h à 18h (été)

## Déchèterie : Saint-Pierre-de-Maillé

Horaires hiver – du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Lundi : 14h00 à 17h00

Vendredi : 09h00 à 12h00

Samedi : 09h00 à 12h00

## Ramassage des ordures ménagères sur la commune

Lundi après-midi

## Déchèterie : Pleumartin

Horaires d'hiver – du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 12h00

# Ici et ailleurs...Que se passe-t-il ?

## Fait d'hiver : certains l'aiment chaud !

L'hiver est bientôt là. Lorsque le vent souffle dans les arbres et que la pluie cingle nos fenêtres, la perspective d'une sortie plein air s'envole. Plutôt que de ruminer, pourquoi ne pas en profiter pour s'accorder un moment de détente ? Nul besoin d'un chat confortablement enroulé au coin d'une cheminée flambante pour apprécier les petits bonheurs du cocooning d'hiver. Se lover dans un plaid douillet, enfiler un bon pull mohair et des chaussettes en pilou peut suffire à nous combler de bonheur. Et nos voisins scandinaves le savent, avec un bon mug fumant entre les mains, c'est encore mieux.

Le hygge, ou le bien-être à la scandinave.

Bouquiner sur son canapé. Buller dans un bain chaud. Allumer des bougies. Ces petits moments de douceur, qui ne coûtent rien, sont loin d'être anodins pour les danois. Ils sont même au cœur de leur mode de vie, et ça s'appelle le hygge. Peut-être parce que les hivers y sont particulièrement rudes et sombres, les scandinaves savent mieux que personne instaurer dans leurs maisons un climat réconfortant.

Le hygge (prononcer « hugueu »), n'a pas d'équivalent en langue française mais se rapproche des termes « cosy » et « cocooning » empruntés à l'anglais. Le hygge évoque une atmosphère chaleureuse et le plaisir simple de faire des choses qu'on aime, celui de rien faire, de prendre du temps pour soi, seul ou entre amis.

Et à priori, ça rend heureux. Selon le World Happiness Report 2017, la très sérieuse étude lancée par les Nations unies sur le bonheur dans le monde, le Danemark est champion du bien-vivre en Europe, et le hygge n'y serait pas étranger. Enfiler des vêtements doux et confortables, éteindre son portable, c'est hygge. Observer un coucher de soleil, jouer avec ses enfants, s'installer confortablement devant une série, c'est hygge. Finalement le hygge, c'est l'art de se recentrer sur soi, ses envies, ses sens... Et le plaisir gustatif y tient une place primordiale.

Lise Bonnin



▲ La municipalité s'associe à l'opération «Octobre rose»

## Agenda 2021-2022

Sous réserve des conditions sanitaires

- **7, 14 et 21 novembre** : APE, précommande des sapins, Place de l'Étoile à St Pierre et Place Aimé Octobre à Angles
- **11 novembre** : Commémoration de l'Armistice 12h00 Place de l'Étoile à St Pierre de Maillé
- **20 novembre** : messe en l'honneur de Sainte Cécile 17h30 Église de St Pierre de Maillé
- **3 décembre** : Assemblée Générale du Comité des Fêtes - 20h30 salle des fêtes de St Pierre de Maillé
- **4 décembre** : Loto de l'ACCA - 20h00 salle des fêtes de St Pierre de Maillé
- **4 décembre** : APE : livraison des sapins sur la place de l'Étoile - St Pierre de Maillé
- **10 décembre** : « NOËL ENSEMBLE » et Marché des producteurs et artisans - 18h30 Place de l'Étoile à St Pierre de Maillé
- **12 décembre** : repas de Noël du CCAS
- **12 février 2022** : Choucroute de l'APE - 20h00 à la salle des fêtes d'Angles sur l'Anglin



**A.P.E. Angles Saint-Pierre**  
**VENTE DE SAPINS DE NOËL**

Les bons de commande sont à votre disposition et à déposer accompagnés du règlement avant le :

**21 NOVEMBRE**

- Dans les urnes de l'APE à la mairie ou commerçants de nos villages.
- Lors des permanences les dimanches 7, 14 et 21 Novembre de 10h à 12h  
Place de l'Étoile de St. Pierre  
Place Aimé Octobre à Angles
- Via e-mail [lucy.mhg@me.com](mailto:lucy.mhg@me.com)

\*Voir les détails sur le bon de commande

Livraison Samedi 4 Décembre  
10h-12h et 14-17h  
Place de l'Étoile, St. Pierre de Maillé.

Production Locale!

CONTACT  
ANGLES: EMILIE 0681234210  
SAINT-PIERRE: CLARISSE 0650303256

